

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Rapport annuel 2022 présentant la situation des entités liées à la Région en 2021	

Le Conseil Régional,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1524-5,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 18 octobre 2022,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré, décide,

DE PRENDRE CONNAISSANCE

des fiches synthétiques des entités liées à la Région, présentant les caractéristiques générales de l'entité, la gouvernance et la composition des instances, les faits marquants 2021 et l'analyse financière, en annexe 1.

D'APPROUVER

les rapports d'activité des SEM et des SPL présentés en annexe 2 par les représentants de la Région.

Pour les SEM :

- SAEM La Folle Journée
- SEM Régionale des Pays de la Loire
- SAEM Vendée
- SEM Laval Mayenne Aménagement
- SEM Alter Eco
- SEM Le Mans Sarthe Basket
- LAD - SELA
- SEM Croissance verte

Pour les SPL :

- Société Publique Régionale des Pays de la Loire
- Société Publique Régionale Abbaye de Fontevraud
- Société Publique Locale Le Voyage à Nantes
- Société Publique Locale Coté Nantes Events Center
- Société Publique Locale Loire Atlantique Développement
- Société Publique Locale Moutierrois Talmondais Tourisme

- Société Publique Locale Saint Nazaire Agglomération Tourisme
- Société Publique Locale Océan Marais Monts Tourisme
- Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud
- Société Publique Locale Pornichet La Destination
- Société Publique Locale Angers Loire Tourisme Expo Congrès
- Société Publique Locale Office de Tourisme Tranche sur Mer
- Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe L'Ecologie Ensemble, Groupe Rassemblement National pour les Pays de la Loire, Eléonore REVEL

REÇU le 25/10/22 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs